



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE TINGWICK**

Avis public est donné qu'à sa séance ordinaire du 3 décembre 2022 le conseil a adopté le règlement numéro 2022-418 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués dans le cours d'eau Desrosiers, branche #52

DONNÉ à Tingwick, ce 8^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt- deux.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière**

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 12h00 et 17h00 de l'après-midi, le 8^e jour de décembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^e jour de décembre de l'an deux mille vingt-deux.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière**